

Nouveau que cet Officier n'étoit pas encore lavé de l'impuration finie contre lui par le Maréchal d'Estrées, après la Bataille de *Hastenbeck*. Cependant Messieurs les Maréchaux ont réitéré leurs représentations, que le Maréchal de Clermont-Tonnerre a été chargé de porter au Roi pour la seconde fois, ou plutôt ils lui ont fait remettre par ce Seigneur une copie du jugement rendu en 1758 contre le Comte de Maillebois, par lequel il étoit condamné à une prison perpétuelle. Ce jugement avoit été tenu secret, parce que le Roi s'étoit chargé de la punition; & cette punition est, comme on le prétend, une présomption nouvelle du crime de cet Officier, dont l'honneur ne peut être rétabli dans toute sa pureté que par un jugement légal. Surquoi Sa Majesté, déférant aux remontrances du Tribunal des Maréchaux de France, Elle a retiré le titre de Directeur-Général de la Guerre, qui étoit l'emploi considérable conféré au Comte de Maillebois, & y a nommé le Comte de Mui, Lieutenant-Général de ses Armées. Cette affaire fait grand bruit en ce qu'il paroît à présent que c'est de son propre mouvement que le Roi s'est rendu aux représentations des Maréchaux de France; que dans le premier mouvement il avoit bien approuvé une réponse que le Ministre de la Guerre avoit faite à leur Tribunal au nom de Sa Majesté, & dans laquelle Mr. de Monteynard faisoit dire au Roi qu'il jugeoit le Comte de Maillebois suffisamment lavé d'une faute qu'on a exagérée, par la punition qu'il avoit subie.

Le 20. Mars le Roi a retiré la feuille des Bénéfices des mains de l'Evêque d'Orléans & la direction des Oeconomats, en l'exilant dans son

*Disgrace
de l'Evêque
d'Orléans.*